

La CER-N approuve l'intervention du PLR pour la suppression des droits de timbre

Berne, le 24 novembre 2010

Communiqué

La CER-N approuve l'intervention du PLR pour la suppression des droits de timbre

Renforcement de la place financière pour plus de places de travail

Un nouveau succès pour le *PLR.Les Libéraux-Radicaux* et sa stratégie de renforcement de la place financière : La commission de l'économie du Conseil national a approuvé l'initiative parlementaire du Groupe libéral-radical pour la suppression des droits de timbre. Cette taxe est nuisible à la place financière suisse ainsi qu'à l'emploi. Aucun des concurrents de la place financière suisse n'a déjà connu cela. Le PLR invite la CER-E à approuver à son tour la suppression de cette discrimination absurde.

La commission a également donné son consentement à l'engagement du *PLR.Les Libéraux-Radicaux* en faveur de l'exonération des emprunts convertibles («coco-bonds») de l'impôt anticipé et des droits de timbre : Par 17 voix contre 0, elle a décidé de déposer une motion initiée par le conseiller national libéral-radical Fulvio Pelli. Cela est particulièrement important afin de résoudre la problématique « Too big to fail » qui comprend également la question des exigences plus rigoureuses à l'égard des banques d'amplitude systémique.

[La stratégie pour la place financière du *PLR.Les Libéraux-Radicaux* \(avril 2010\)](#)

Contacts:

› Charles Favre, conseiller national, 079 621 08 93

› Philipp Müller, conseiller national, 07330 20 79

› Noé Blancpain, chef de la communication, 078 748 61 63